



Ville d'Esch-sur-Alzette

**Secrétariat**

SH

Date de l'annonce publique de la séance:  
25.11.2010

Date de la convocation des conseillers :  
25.11.2010

point de l'ordre du jour no:  
03/25

## Délibération du Conseil Communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette

### Séance publique du 17 décembre 2010

**Présents:** Mutsch, bourgmestre, Braz, Hinterscheid, Tonnar, échevins, Maroldt, Snel, Roller, Huss, Hildgen, Codello, Zwally, Wohlfarth, Weidig, Becker, Baum, conseillers, Clement, secrétaire communal.

**Absents :** Spautz, échevin, Hannen, Knaff, Jaerling, conseillers communaux

## Le Conseil Communal;

**Objet: Devis supplémentaire : Projet d'urbanisation de la gare – liaison « Gaalgebierg » (art.4/0720/2133/014)**

Vu ses délibérations du 23 décembre 2005, respectivement 19 octobre 2007 relatives au projet d'urbanisation de la gare, nommé liaison « Gaalgebierg » ;

Vu la hausse légale (taux moyen de 5,5%) des prix, notamment de l'acier, survenu au cours du chantier relatif à la construction et la mise en œuvre de la passerelle pour piétons entre la gare et le « Gaalgebierg » ;

Vu le devis supplémentaire au montant de 165.000 €;

Vu le rapport afférent de Monsieur l'architecte-directeur adjoint des travaux municipaux du 9 décembre 2010 ;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins, et après en avoir délibéré conformément à la loi,

**approuve  
par 10 voix oui et 5 voix non**

le devis supplémentaire au montant de 165.000 € pour le projet d'urbanisation de la gare – liaison « Gaalgebierg ».

Un crédit au montant de 194.961,72 € est inscrit à l'article 4/0720/2133/014 du budget des dépenses extraordinaires du budget de l'exercice 2011.

en séance

date qu'en tête

suivent les signatures

Esch-sur-Alzette, le 17.12.2010  
Pour expédition conforme,  
Le secrétaire communal,

Le bourgmestre